



COMMISSION FEMININE ET DE FEMINISATION

Réunion du jeudi 25 octobre 2018
Procès-verbal n° 2

Président : M. Didier DANIEL

Présents : Mmes Maryse MOREAU, Audrey ARTUS, Sandrine BOURCIER, Alice AUBOURG, Tiffany DANIEL,
Nadège RABOISSON, Coralie RENETEAU
MM. Laurent LARBALETTE et Thierry GUIGNARD

Ordre du jour :

- Bilan de la rentrée du foot féminin
- Point sur le "Festifoot" U13F du 20/10/2018
- Rapide point sur les différents championnats
- Actions à mener dans le cadre du contrat d'objectifs
- Offre de pratique pour les U6-U10F
- Réunions décentralisées

CHANGEMENT D'INTITULE DE LA COMMISSION

Le mardi 23 octobre 2018, le Comité Directeur du District a donné un avis favorable au changement d'intitulé de la Commission, qui devient "**Commission Féminine et de Féminisation**".

BILAN RENTREE DU FOOT FEMININ du 06/10/2018

Cette manifestation s'est déroulée au stade de FONTAINE LE COMTE.

Le matin pour les U6-U10F : présences de **44** jeunes filles, réparties en 8 équipes qui se sont rencontrées en tournoi et ont participé à des jeux mis en place par la Commission Technique ;

L'après-midi tournoi pour les U11-U13F : **122** filles présentes.

Pour la Commission Féminine et de Féminisation, présence :

- le matin, de Audrey, Sandrine, Maryse et Didier
- l'après midi de Maryse, Tiffany, Laurent et Thierry.

La Commission regrette la participation moyenne sur la catégorie U6-U10F.

La Commission remercie le club de FONTAINE LE COMTE pour la disponibilité de ses membres et le très bon accueil réservé à cette manifestation.

1^{er} TOUR COUPE FESTIFOOT U13F du 20/10/2018

Rappel sur le point de règlement voté lors de la précédente réunion :

" Chaque équipe aura droit à 12 joueuses inscrites sur la feuille de match. Les joueuses U13F, U12F, U11F et U10F (dans la limite de 3 joueuses U10F maximum) peuvent participer, tant au premier tour qualificatif, qu'en finale départementale.

Toutefois, les équipes qui feront participer, à l'un de ces 2 tours départementaux, plus de 3 joueuses U11F ou au moins une joueuse U10F ne pourront pas être qualifiées pour les finales régionales. "

A l'issue de ce 1er tour, les deux premiers de chaque poule sont qualifiés :

POULE A : POITIERS ASAC et AVAILLES EN CHATELLERAULT

POULE B : JAUNAY CLAN et GJ VIENNE ET MOULIERE

POULE C : CENON et POITIERS 3 CITES

POULE D : LUSIGNAN et LA CHAPELLE BATON



POINT SUR LES DIFFERENTS CHAMPIONNATS ET COUPES

CHAMPIONNATS

Séniors : Après 4 journées

R1F : POITIERS 3 CITES (1) est en tête du championnat. Le SOC est 7^{ème} ;

R2F : POITIERS 3 CITES (2) est 2^{ème} ; LUSIGNAN 5^{ème} et NOUAILLE 6^{ème} ;

D1F : MONTMORILLON est 1^{er}, MIGNE-AUXANCES 3^{ème}, FONTAINE LE COMTE 4^{ème}, CENON 7^{ème}, LA CHAPELLE BATON 8^{ème} et AVAILLES 10^{ème} ;

D2 : dans la poule mixte avec le 79, bon classement de l'ASM qui est 2^{ème}.

Notons l'engagement en octobre d'une nouvelle équipe : POITIERS GIBAUDERIE.

U14-U17F à 11 :

- phase 2 : bonne tenue des équipes de MONTMORILLON (1), SOC (1), LIGUGE FONTAINE (1), AVENIR 86 (1) et POITIERS 3 CITES (1) qui évolueront en niveau 1.

En niveau 2, présence de LA CHAPELLE BATON (1) et engagement de LUSIGNAN (1) (arrive du Foot à 8).

Championnats jeunes F - phase 2 :

- Poules réalisées le jeudi 18/10/2018 avec les membres de la commission de féminisation 79

Poules U11- U13F et U14- U17F en phase 2 :

U11 U13 Ph2

Championnat U11 - U13 - 2ème phase

Niveau 1

Poule A

ASM (1)
AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)
BOCAFOOT (1)
BRESSUIRE (1)
CENON SUR VIENNE (1)
CHATELLERAULT SO (1)

Poule B

CHAURAY (1)
GJ VIENNE et MOULIERE (1)
JAUNAY CLAN (1)
LA CHAPELLE BÂTON (1)
LUSIGNAN (1)
NIORT CHAMOIS (1)

Niveau 2

Poule A

BUXEROLLES (1)
CHATELLERAULT SO (2)
PAYS ARGENTONNAIS (1)
POITIERS 3 CITES (1)
THOUARS (1)

Poule B

GJ 3 VALLEES 86 (1)
LA CHAPELLE BÂTON (2)
LA PALLU (1)
MONTMORILLON (1)
VICO SUR GARTEMPE (1)

Poule C

CANTON CELLOIS (1)
ECHIRE ST GELAIS (1)
POITIERS ASAC (1)
ST ROMANS LES MELLE (1)
VENISE VERTE (1)

10/11, 17/11, 24/11, 01/12 et 08/12 rat : 15/12

U14 U17 Ph2

Championnat U14 - U17 - 2ème phase

Niveau 1

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)
BOCAFOOT (1)
JAUNAY CLAN (1)
LA PALLU / CER / ST GEN (1)
NIORT CHAMOIS (2)
POITIERS 3 CITES (2)

Niveau 2

Poule A

ASM (1)
BOCAFOOT (2)
GJ NORD EST 79 (1)
L'ENVIGNE (1)
LOUDUN (1)
THOUARS (2)

Poule B

CENON SUR VIENNE (1)
CHATELLERAULT SO (2)
GJ VIENNE et MOULIERE (1)
LIGUGE / FONTAINE (2)
MONTMORILLON (2)
POITIERS ASAC (1)

Poule C

LE TALLUD (1)
NEUVILLE (1)
NIORT ST FLORENT (1)
OREE DE L'AUTIZE (1)
PAYS THENEZEEN (1)
STADE POITEVIN (1)

10/11, 17/11, 24/11, 01/12 et 08/12 rat : 15/12

Les bons résultats obtenus par les équipes de la Vienne permettent la présence de 8 équipes sur 12 en poules de niveau 1 pour les U11-U13F, et de 4 équipes sur 6 pour les U14-U17F.

COUPES

Coupe de France : élimination du SOC et de POITIERS 3 CITES (1) au 3^{ème} tour - plus aucune équipe de la Vienne.

Coupe LFNA : élimination de MIGNE AUXANCES, et MIREBEAU :

7 équipes encore en lice : SOC (R1), POITIERS 3 CITES (1) (R1), LUSIGNAN (1) (R2), NOUILLE (R2), FONTAINE LE COMTE (D1), MONTORILLON (1) (D1), LA CHAPELLE BATON (1) (D1).

OFFRE DE PRATIQUE U6-U10F

Au 15/10/2018, le District comptait 150 licenciées U6-U10F, réparties dans 50 clubs différents ! Hormis LA CHAPELLE BATON, LUSIGNAN et CHATELLERAULT SOC qui comptent plus de 10 licenciées dans cette catégorie, et quelques clubs qui en possèdent 3 ou 4, ces petites sont isolées.

Coralie nous informe qu'au SO Châtellerault, les filles évoluent en mixité. Donc, seuls les deux premiers clubs cités possèdent des groupes exclusivement féminins.

De fait, il apparaît difficile de proposer une offre de pratique pour les U6-U7F et U8-U10F.

La Commission ne peut qu'inciter les deux clubs de LA CHAPELLE BATON et LUSIGNAN à poursuivre ce qu'ils mettaient déjà en place la saison dernière : des plateaux inter EFF avec des clubs de la Charente (16) mais également avec les petites de FONTAINE LE COMTE.

Le District sera tenu informé des dates prévues pour ces plateaux, pour inscription sur le site.

Après un nouvel état des lieux des effectifs réalisé d'ici la mi-novembre avec le Conseiller Technique, les clubs qui compteront dans leurs rangs un certain nombre de jeunes filles de la catégorie seront conviés à les amener ponctuellement sur les plateaux inter EFF.

Un contact va être pris par avec la Commission Féminisation 79, pour connaître les clubs du District pouvant participer à ce type de plateaux.

La Commission soumet l'idée d'une action à 100 jours (début mars 2019) du début de la Coupe du Monde féminine qui commence le 7 juin en France : chaque petite U6-U10F serait conviée à participer à un plateau **exclusivement féminin**.

Les invitations seront transmises par le District et les membres de la commission contacteront individuellement les éducateurs et les parents !

ACTIONS A MENER DANS LE CADRE DE LA FEMINISATION

Plusieurs idées ont été émises au cours de la réunion, retenues par les membres de la commission. Il faut maintenant en travailler les détails, avant une présentation ultérieure.

Les actions menées verront leur point d'orgue lors de la journée de la femme, organisée le 1er mai 2019 à CHATELLERAULT.

REUNIONS DECENTRALISEES FOOT FEMININ (toutes catégories)

Deux réunions décentralisées FOOT FEMININ pourraient être réalisées courant janvier, la préférence se portant sur le samedi matin, en fonction de l'activité "futsal" et après parution du calendrier.

TIRAGE COUPE DU POITOU à 11

Le tirage de la Coupe du Poitou Féminine à 11 est effectué en séance.

3 équipes devant être exemptées, Alice AUBOURG procède au tirage : les clubs de BOISME CLESSE, PAYS THENEZEEN et ST ROMANS . PAIZAY LE TORT, sont ainsi exemptés du 1er tour.

Le tirage intégral de la coupe a ensuite été effectué par Alice AUBOURG pour les clubs recevant et Tiffany DANIEL pour les clubs visiteur. Premier tour le 25 novembre 2018.

N°	équipes à domicile	div.	équipes à l'extérieur	div.
1	ASM (1)	D2 A	VICQ SUR GARTEMPE (1)	D2 C
2	BUXEROLLES / POITIERS ASAC (1)	D2 C	CENON SUR VIENNE (1)	D1
3	CHASSENEUIL ST GEORGES (1)	D2 B	AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)	D1
4	DISSAY (1)	D2 B	VOUNEUIL / SENILLE ST SAUVEUR (1)	D2 B
5	MIGNE AUXANCES (1)	D1	JAUNAY CLAN (1)	D2 B
6	MIREBEAU (1)	D2 B	BRESSUIRE (2)	D1
7	STE EANNE (1)	D2 A	LIGUGE (1)	D2 C
8	VALDMIENNE (1)	D2 C	VIVONNE / LATILLE (1)	D2 A

QUESTIONS DIVERSES

- Retour sur les U16F et U17F non surclassées en début de championnat.
- Contacts à prendre avec la LFNA : commission régional féminisation, commission des compétitions (Laurent)
- La Commission se réjouit des mesures prises par la presse écrite locale, qui diffuse désormais les résultats et classements des matchs de D1F.
- Il est fait état de certaines difficultés rencontrées lors de journées de championnat jeunes: vérification des licences, catégories d'âge pas forcément respectées, équipes évoluant en infériorité numérique...

La Commission rappelle que concernant les championnats où la FMI n'est pas mise en œuvre, les équipes sont censées présenter une liste de joueuses avec photographies, issue d'une extraction "Footclubs", voire de présenter les licences via l'application "FOOT COMPAGNON". Peu d'équipes appliquent ces mesures, rendant les contrôles plus que difficiles.

Pour les équipes étant confrontés à une équipe évoluant en infériorité numérique, aucune obligation n'est faite à "s'aligner" ni à "prêter" des joueuses.

Pour rappel, une modification de la réglementation a été apportée par l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2017 quant au nombre minimum de joueurs ou joueuses afin de ne pas être déclaré forfait :

- Un match de football à 11 ne peut ni débuter, ni se poursuivre, si un minimum de 8 joueurs ou joueuses pour les compétitions masculines et féminines ne sont pas présents sur le terrain.
- Pour un match de football réduit à 8, la limite de joueurs ou joueuses sera de 7 présents sur le terrain.

➤ A la demande de Coralie, il est indiqué qu'une équipe sénior à 11 peut encore s'engager pour la seconde phase qui débutera en février.

Pour un engagement à 8, le championnat se déroulant sur l'année complète, cela paraît plus difficile. Il faudrait prendre contact avec le District 79, gestionnaire du foot à 8, pour avis.

➤ Evolution des effectifs : Laurent nous indique qu'entre octobre 2017 et octobre 2018 l'évolution du nombre de licences féminines, toutes catégories confondues, est en augmentation de + 100 licenciées, preuve s'il en était besoin du développement du foot féminin. Au niveau régional, la Vienne se situe en très bonne position.



-
- Le club de DISSAY, qui compte depuis cette année une équipe féminine à 11 (D2 B), a invité le Président du District et le Président de la Commission Féminine et Féminisation, à la remise officielle des maillots le dimanche 28 octobre 2018. Didier a répondu favorablement à cette invitation.

 - La prochaine réunion de la Commission Féminine et de Féminisation devrait se tenir semaine 51, en fonction de la disponibilité des salles.